Puis, entrant dans des détails, il ajouta que ces objets avaient été déposés dans le tertre funéraire, pendant que les ouvriers jardiniers y exécutaient les derniers embellissements. Ces travaux ont duré du 30 octobre au 3 novembre dernier; c'est donc à l'un des jours compris dans cette période qu'il faut remonter.

Au dire de l'inconnu, les objets seraient le produit d'un vol important dont l'auteur, encore actuellement recherché par la justice, purgerait en ce moment une condamnation pour un autre motif, dans la prison de Beauvais.

Enfin, cet étrange individu fit la réflexion suivante : « Celui qui a trouvé cela a gagné une belle journée, » et quitta Houlliez, qui lui demanda où il se rendait. « Je vais à Fouilloy, près de Corbie, » répondit-il en se mettant en route vers Amiens.

On n'a pu retrouver ses traces.

Au cimetière, l'inconnu avait remué le terrain en plusieurs endroits, foulant aux pieds plusieurs couronnes qui ont été trouvées brisées.

Une partie de la haie a été arrachée; un jeune peuplier a été cassé et a servi à fouiller la terre en tous sens. Le gazon a été enlevé à l'endroit présumé de la cachette et un trou profond y a été fait

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Les délégués sénatoriaux de Paris

Paris, 18 décembre. — Le groupe de l'Autonomie communale, qui avait eu l'intention de choisir MM. Labordère, Floquet et Laguerre pour être délégués sénatoriaux de Paris, a dû renoncer à cette idée, à la suite de certaines difficultés qui se sont élevées sur leur éligibilité. Le groupe s'est de nouveau réuni hier, à l'Hôtel-de-Ville, pour désigner les trois délégués sénatoriaux. A l'unanimité, il a choisi Henri Rochefort. Il a désigné ensuite le citoyen Dumesnil et le docteur Gonnard, l'adversaire de M. Frédéric Passy aux élections législatives.

Le « XIXe Siècle »

Paris, 18 décembre.— Hier, a eu lieu l'assemblée des actionnaires du journal *le XIXe Siècle*. La liquidation était demandée par deux groupes d'actionnaires. M. Guichard était à la tête de l'un de ces groupes et l'on peut supposer que la direction donnée au journal depuis quelque temps par M. About, devenu hostile à l'opportunisme, n'était pas étrangère à cette demande de liquidation. Elle a été votée. A M. About, liquidateur statutaire, ont été adjoints par l'assemblée deux autres liquidateurs : MM. Baudoin, administrateur de la *Vie Parisienne*, et Hudelot.

Séance de l'Académie française

Paris, 18 décembre. — C'est aujourd'hui jeudi, 18 décembre, qu'a lieu au Palais de l'Institut la séance publique de réception de M. François Coppée, du membre de l'Académie française, en remplacement de M. Victor de Laprade. La séance commencera à une heure précise par le discours de M. François Coppée, dont les parrains sont : MM. Emile Augier et Sully-Prudhomme. M. Victor Cherbuliez répondra au nouvel académicien.

Départ du docteur Bayol

Paris, 18 décembre. — Le docteur Bayol, lieutenant-gouverneur du Sénégal, a quitté Paris hier soir, se rendant à Dakar.

Les événements du Cambodge

Paris, 18 décembre. — La révolution qui s'accomplit au Cambodge se complète et s'accentue successivement, et rapidement. La direction des services publics est enlevée à l'autorité royale, dont la souveraineté se trouve par le fait supprimée. Ainsi, nous apprenons que M. Girard, ancien commissaire central à Saïgon, a déjà pris possession à Pnom-Penh, capitale du royaume cambodgien, de la sûreté générale, que lui a confiée le gouverneur de la Cochinchine. Comme on le voit, M. Thomson prend ses dispositions. Ce proconsul de M. Ferry craindrait-il une révolution, que ses inqualifiables procédés à l'égard de S. M. Norodom tendraient peut-être à provoquer. C'est probable. Il semble pourtant que nous avons en Extrême-Orient d'assez grosses affaires sur les bras sans nous en créer bénévolement de nouvelles, sans profit pour personne.

Un blâme au gouvernement

Nantes, 17 décembre. — Les comités républicains des six arrondissements de Nantes ont rédigé la déclaration suivante : « Considérant que le gouvernement n'a pas démenti l'achat de sept navires anglais, les comités blâment énergiquement cet acte antinational quand nos ports sont encombrés de navires désemparés. »

L'ambassade d'Espagne à Paris

Rome, 17 décembre.—On télégraphie de Madrid, au *Diritto*, que le marquis de Molins remplacera M. Manuel Silvela comme ambassadeur d'Espagne à Paris.

Le détroit de Messine

Rome, 17 décembre. — La société vénitienne de constructions propose de construire un chemin de fer sous-marin entre Reggio et Messine ; le conseil supérieur des travaux publics, saisi de cette proposition, va référer à la commission technique avant de se prononcer.

Un ingénieur français, M. Oudry, qui a construit les premiers chemins de fer romains, avait proposé jadis à François II de jeter un pont suspendu sur le détroit de Messine ; la campagne des Mille, en Sicile, ne permit pas la réalisation de ce projet.

Arrêtés d'expulsion

Paris, 18 décembre. — Le *Cri du Peuple* annonce que des arrêtés d'expulsion ont été signés, hier, contre certains individus de nationalité étrangère, domiciliés dans les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes.

L'affaire Clovis-Hugues

Paris, 17 décembre. — La *Gazette des Tribunaux* annonce que le dossier de l'affaire Clovis Hugues a été transmis hier par M. le procureur de la République, au parquet de M. le procureur général.

La dynamite à Madrid

Madrid, 17 décembre.— Une explosion de dynamite a eu lieu dans l'escalier d'une maison particulière de Barcelone et a occasionné quelques dégâts. On n'a à déplorer la mort d'aucune victime.

Mort mystérieuse d'un de nos compatriotes

Au mois d'octobre dernier, nous avons annoncé la mort mystérieuse de M. Eugène Maton, un de nos compatriotes du département du Nord, employé à l'Assistance publique (bureau de bienfaisance du 4e arrondissement). M. Maton, qui habitait rue de Rambuteau, occupait tous les loisirs que lui laissait l'administration à des travaux scientifiques et menait une existence des plus retirées. Il était dans une position très aisée. Aussi, ses parents et ses amis apprirent-ils avec étonnement qu'il s'était suicidé en se pendant dans sa salle à manger. Cependant l'inhumation eut lieu sans qu'aucune protestation se fut élevée, mais l'inventaire de la fortune du défunt, ayant amené la preuve que 80,000 fr. de valeurs lui appartenant avaient disparu, la famille réclama une enquête. On interrogea le médecin qui avait constaté le décès. Son rapport conclut à une pendaison, mais relatait que le cou du mort était entouré d'une ficelle très mince, faite de plusieurs bouts raccordés par des nœuds. On se demanda comment une ficelle si ténue avait pu soutenir le corps d'un homme de la corpulence de M. Maton, et dont le poids avait d'ailleurs brisé le lien, trop tard. Le procureur de la République ordonna l'exhumation du corps, qui fut ramené d'Etreaungt (Nord), pays natal du défunt, à Paris.

L'autopsie fut confiée aux soins du docteur Brouardel, médecin-légiste. Le savant professeur ne mit pas moins de trois jours à cette délicate opération. Il ne constata aucune violence sur le corps, mais remarqua les traces de plusieurs égratignures ou érosions aux mains. Peut-être ces traces provenaient elles simplement de la chute du corps. Quant à la pendaison, avait-elle été volontaire? Le professeur ne put se prononcer d'une façon formelle à ce sujet. Mais, nous le répétons, les parents ne peuvent croire au suicide d'un homme qui, tout entier à ses travaux scientifiques, n'avait d'autre ambition que de les mener à bonne fin et tenait à la vie comme tous ceux qui se sont voués à la science. Dans ces conditions, il ne restait plus à la justice qu'à rechercher, sinon les assassins de M. Eugène Maton, au moins les inconnus qui lui avaient volé ses valeurs provenant d'un héritage récent.

L'enquête fut menée habilement par M. Lefébure, commissaire de police du quartier Sainte-Avoye. Ce magistrat parvint à découvrir les numéros des titres disparus et il les fit frapper d'opposition. On prit soin de tenir l'affaire secrète, de manière à inspirer confiance aux voleurs. Cette manœuvre réussit pleinement. Il y a quelques jours, une femme essayait de négocier chez un banquier un des titres volés. Elle fut arrêtée séance tenante et déclara qu'elle tenait ces valeurs d'un individu habitant avec sa fille, dans la maison même du défunt. Ces trois personnages ont été écroués au Dépôt et auront à s'expliquer sur la possession des valeurs appartenant à M. Eugène Maton. L'enquête se poursuit activement.

A la dernière heure, nous apprenons que de nouvelles valeurs de même provenance ont été saisies hier, dans une grande Société financière. Nous reviendrons d'ici peu sur cette mystérieuse affaire.

Procès des anarchistes à Leipzig

Leipzig, 17 décembre.—Toujours même affluence mais, en somme, débats peu intéressants. Le sellier Rupsch, qui a été interrogé de nouveau, nie toujours sa participation dans l'attentat du Niederwald et a affirmé de nouveau qu'il s'y était opposé. Il y aurait dû partir d'abord seul, mais, au dernier moment, il fut décidé que Küchler l'accompagnerait. Il ajoute que Küchler lui proposa, lorsque l'attentat contre l'empereur était raté, d'aller à Wiesbaden pour faire sauter le théâtre pendant que l'empereur assistait à la représentation de gala qui avait lieu en son honneur. Sur le refus de Rupsch, Küchler voulut lancer la boîte de dynamite dans la salle des fêtes de Rudesheim qui était pleine de monde. Rupsch soutient qu'il lui a fait observer qu'un tel procédé serait dangereux pour eux, et qu'il vaudrait mieux placer la dynamite *dehors, le long du mur. Küchler ayant consenti*, Rupsch a fait semblant de le faire comme c'était convenu, mais, en réalité, il posa la dynamite à dix mètres du mur et alluma la mèche. Küchler, qui est interrogé à son tour, constate que c'est Reinsdorf et non lui qui avait désigné l'endroit où devait être placée la dynamite au Niederwald; selon cet accusé, Reinsdorf aurait dit qu'il fallait épargner les voitures de l'empereur et qu'il aurait ajouté : « S'il arrive quelque chose au prince impérial, l'empereur sera aussi atteint. » Il répète que l'attentat avait bien pour but de faire sauter l'empereur et tout le cortège.

SECOND INTERROGATOIRE DE REINSDORF

Reinsdorf est interrogé de nouveau, et essaie de sauver ses coaccusés. L'accusé a dit, qu'ayant été malade, il avait dit à Rupsch de déterrer la dynamite cachée dans le jardin de Holzhauer et de la placer sur le passage du cortège et le faire sauter. C'est lui qui avait chargé Küchler de partir également pour le Niederwald afin de surveiller Rupsch. Les autres accusés, Holzhauer, Reinback, Soehngen et Toellner ne savaient rien du projet : ils avaient donné quelques marks croyant que cet argent devait servir au rapatriement de Rupsch.

Reinsdorf dit : « Je voulais manifester contre l'état social actuel, il m'était indifférent que l'empereur sautât ou non, c'était une considération de minime importance.

« J'ai sacrifié ma tête; si l'anarchisme avait une armée à son service, je ne serais pas ici.

» J'ai fait mon devoir en essayant de supprimer les monarques qui sacrifient des milliers d'individus dans des guerres dynastiques.

» La fin justifie les moyens ! »

Reinbach et Soehngen soutiennent qu'ils ne sont pas coupables, et leurs réponses confirment celles de la déclaration de Reinsdorf.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

La discussion du budget

Paris, 18 décembre. — On croit que la discussion du budget des dépenses ne sera terminée que demain.

Olivier Pain et le Mahdi

Londres, 18 décembre.—Une dépêche de Korti, adressée au *Times*, dénonce Olivier Pain comme agissant dans le camp du Mahdi contre les intérêts des Anglais.

La guerre de Chine

Londres, 18 décembre. — Le *Times* assure que le gouverneur de la Cochinchine a envoyé au roi de Siam une lettre menaçante concernant les frontières du Tonkin.

L'association africaine

Paris, 18 décembre.— Le *Times* publie une lettre de M. Stanley contre les prétentions françaises au Congo, disant que l'association africaine est perdue si la conférence ne règle pas la question entre la France et l'association. Le *Times* appuie M. Stanley.

LOTERIE TUNISIENNE

Paris, 18 décembre. — Les cinq numéros suivants gagnent 100,000 fr. : 498,201 — 1,426,049 — 3,087,835 — 1,990,418 — 833,757.

Les deux numéros suivants gagnent 50,000 fr. : 1,389,804 — 2,468,171.

Les quatre numéros suivants gagnent 25,000 fr. : 810,944 — 1,663,841 — 831,836 — 4,073,790.

Les dix numéros suivants gagnent 10,000 fr. : 1,362,825 — 1,680,164 — 2,032,940 — 1,420,882 — 967,860 — 868,579 — 522,546 — 1,243,689 — 1,068,174 — 5,158,265.

Les cent numéros suivants gagnent 1,000 fr.

306.986 — 436.797 — 4.054.673 — 703.065 — 1.198.299 — 795.211 — 1.631.012 — 5.056.450 — 1.119 623 — 1.880.789 — 844.071 — 1.548.938 — 4 271.590 — 1.402 970 — 4.295 661 — 2 095.944 — 3.089 545 — 581 706 — 2 300.257 — 4 278.639 — 1.394 160 — 2.408 517— 2.414.463— 1.517.983 1.144 170 — 1.912.410 — 1.565 164 — 1.929 040 — 4.015.895 — 2.535 268—1.638.082 — 2 626.488 — 5.070.287 — 331.929 — 4.075.546 — 3 158.524 — 3.524 374 — 3.373.544.

253.022 — 198.642 — 213 974 — 1.793.948 — 327 054 — 239.523 — 2.056.835 — 2.332.378 — 4.104.573 — 3.015.763 1.859.418 — 2.730.632 — 2.405.095 — 2.760 307 — 18.235 — 2.374.095 — 4 043.552 — 1.271.202—1.530.773—1.344.045 — 3.426.725 — 1.342 022—5.028.020—5.230.593 1.474.090 — 4.211.278 — 273.235 — 4.318.914 — 1 078.833 — 2.660 649 — 1.662.478 — 890 113— 1 263 420 — 1.659 402 — 4.364.709 — 3.548 529 — 2.554.905 — 3.200 179—3.461.561—4.134 842 —488.484 — 2.557 208 — 3.323.305 — 1.568.798 — 1.715 034 — 1.064 627—1.151.749—3.272.031 — 4.186 183 — 4.150.660—3 455.499—3.130.283 — 534.283 — 538.909 — 1.201.401 — 318.905 — 2.350 141 — 44.181 — 540.683 — 2.644.981 — 108.827.

Les deux cents numéros suivants gagnent 500 fr.

1.831.018 — 34 958 — 2.501.383 — 2.067.817 42.468 — 1.351.620 — 2.531.072 — 3 027.627 — 5.067.720 — 4 322.666 — 581 937 — 36.098 — 1 256.878 — 1.276.163 — 108.397 — 2.420.317 — 5.243 383 — 4.296.885 — 3.471.605 — 5.000 462 — 1.734.058 — 2.566.751 — 3 617.060 — 427 633 — 1.322 091 — 4.047.201 — 4.153.394 — 4 291.664 — 1.271 324 — 251.660 — 1.597.658 — 1.614 291 — 675.719 — 2.493.324 — 3 647.010 — 2.527 328 — 1.188.706 — 630.729 — 2 063.467 — 2.725.320 — 144.559 — 1.117.282.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 18 décembre

Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 3 heures.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

M. Alfred Naquet dépose un projet de loi sur les marchés à terme.

On procède au tirage au sort pour le département qui sera appelé à élire un sénateur en remplacement de M. Pelletan, sénateur inamovible décédé. Le département désigné est celui de la Vienne.

Le chemin de fer de Gray à Jussey est déclaré d'utilité publique.

Le projet de loi relatif à la garantie littéraire entre l'Italie et la France est adopté.

Les articles 7 et 8 du projet de loi sur les incompatibilités parlementaires sont adoptés.

M. Marcel Barthe critique la nouvelle rédaction de la commission sur l'article 9.

M. de Lareinty appuie M. Barthe. Il n'admet pas que l'on donne à la loi un effet rétroactif.

La séance continue.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance de l'après-midi du jeudi, 18 décembre 1884

Présidence de M. PHILIPPOTEAUX

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Philippoteaux. Après la lecture du procès-verbal, plusieurs projets locaux sont adoptés.

Reprise de la discussion du budget des finances

Les cinq premiers chapitres sont adoptés.

M. Lanjuinais constate que la Chambre continue à voter le budget de trois milliards sans être *en nombre (violentes interruptions*, tumulte prolongé, altercation entre les députés de gauche et de droite).

M. Mackau dit qu'il est impossible de voter sérieusement le budget; il menace la majorité de demander l'appel nominal.

M. Mackau est obligé de quitter la tribune devant les protestations de la majorité.

Les chapitres de 5 bis à 14 sont adoptés.

M. d'Allières, sur le chapitre 15, des intérêts de la dette flottante du trésor, propose une augmentation de dix millions, ce qui porterait le crédit à 87 millions.

Après les observations de M. Tirard et de M. Sarrien, l'amendement est repoussé par 317 voix contre 174.

Les chapitres 15 à 27 sont adoptés.

Sur le chapitre 28, des pensions civiles, M. Andrieux critique l'accroissement trop facile du chiffre des pensions.

L'orateur signale un cas : Un receveur particulier de Saint-Omer qui a été révoqué et qui néanmoins a obtenu une pension de retraite, malgré la résistance du conseil d'Etat.

M. Tirard réplique qu'elle a été accordée sur la demande des sénateurs et députés du département.

M. Raoul Duval se plaint que les veuves des anciens militaires n'aient pas encore pu obtenir le règlement de leur pension.

Les chapitres 28 à 59 sont adoptés. Sur le chapitre 60, M. d'Allières propose de rétablir le crédit de un million pour les frais de confection des rôles de contributions directes. Ce crédit serait affecté aux remises en faveur des cultivateurs malheureux.

M. Labiche répond qu'il existe un fond destiné à dégrever les contribuables malheureux.

L'amendement d'Allières est repoussé par 342 voix contre 85.

Le chapitre 60 est adopté. La suite de la discussion à 2 heures.

La séance est levée.

Séance du jeudi soir 18 décembre 1884.

Présidence de M. BRISSON.

La Chambre reprend la discussion du budget des finances, dont les chapitres sont successivement adoptés avec une rapidité vertigineuse. Ce budget compte 105 chapitres. On a hâte d'aborder celui des affaires étrangères et la discussion relative à la suppression de l'ambassade près le Vatican.

C'est le dernier combat sérieux que nous réserve le budget de 1885.

En attendant, on accepte tout sans discussion. A peine si M. Lorois fait entendre une plainte sur la création abusive de nouvelles perceptions, M. Rivet sur la rigueur des employés des contributions et M. Brialou sur les dégrèvements accordés aux immeubles non loués.

M. des Rotours réclame pourtant un dégrèvement en faveur de l'agriculture. Il rappelle que la commission du budget a formulé l'an dernier un vœu dans ce sens. Il reproche vivement au gouvernement d'avoir laissé ce projet à l'état de vaine promesse, comme tant d'autres d'ailleurs.

Les derniers chapitres du budget des finances sont ensuite adoptés sans débat.

On discute deux articles réservés au budget de l'instruction publique et relatifs au traitement des instituteurs.

La séance continue.

PROGRAMME DES THÉATRES

HIPPODROME ROUBAISIEN

BOULEVARD GAMBETTA

CIRQUE CONTINENTAL

Directeur-Propriétaire : M. LÉON

Aujourd'hui Jeudi, 18 Décembre 1884

Deux Représentations

A la demande de nombreuses familles

A 3 heures

GRANDE MATINÉE ENFANTINE

La seule matinée qui sera donnée pendant le séjour.

A cette grande Fête de jour, paraîtront tous les artistes

La salle sera éclairée au gaz, comme le soir.

A 8 heures

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

Début de Miss LILLIAN, la jongleuse aux pyramides de cristal de l'Alhambra de Londres.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les Anglais au Manège, grande scène comique, par les clowns Hadwin et Gougou.

Irrévocablement dernière représentation

DU GRAND SUCCES DE FOU RIRE !

LE CONCERT INSTRUMENTAL

Mlle PAMÉLA, clown Gougou. — Mlle JOSÉPHINE, clown William. — Mlle AMANDA, clown Jos. — Mlle Caroline, clown Edmonds. — M. BARNUM, directeur et chef d'orchestre, M. Hadwin.

La grande curiosité du jour :

La troupe PAVANELLI, des Folies-Bergères de Paris dans ses excentricités musicales

LES PAVEURS MELOMANES

TOUS LES ARTISTES

Ecuyères, Ecuyers, Gymnasiarques, et nouvelles scènes comiques, par tous les clowns et Calino Auguste.

Prix des places : Loges et Stalles-Chaises, 3 fr. ; Premières ou Pourtour 2 fr ; Premières Galerie, 1 fr. ; Seconde Galerie, 0 5 c.

Billets à l'avance, au Cirque, de midi à quatre heures : Loges et stalles-chaises, 3 50 ; premières ou pourtour, 2 20 ; premières galeries, 1 10 ; secondes galeries, 0 6 c.

Les billets ne sont valables que pour la représentation pour laquelle ils ont été pris.

Les entrées pour les secondes galeries se feront par la rue des Longues-Haies.

VENDREDI, 19, Relâche

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Jeudi 18 décembre. — Bureau à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h. 0/0

Grande fête dramatique. — Spectacle offert aux Dames. Une Dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas, deux Dames ne paieront qu'une place.

Le Bossu ou le Petit Parisien, drame à grand spectacle en 10 dix actes, par M. Paul Féval. — Mise en scène de Paris Costume faits pour la pièce.

L'Article 7 ou un Duel dans le Bois de Poperinghe, bouffonnerie en 3 actes par MM. Bataille et Feugère.

Ordre du spectacle : 1° Le Bossu ; 2° à 9 heures 1/2, l'Article 7.

GRAND THÉATRE DE LILLE. — Jeudi 18 décembre 1884. — Bureau à 6 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 1/2.

Le petit Abbé, pièce en un acte, de MM. Boccage et Lioratt.

La Fille du Régiment, opéra-comique en 2 actes, paroles de Saint-Georges et Bayart, musique de Donizetti,

La Mascotte, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique de M. Edmond Audran

Vendredi 19 décembre. — Directeur : M. Michel. — Tournée artistique, répertoire de la Comédie-Française. — Une seule représentation du grand succès actuel

Le Député de Bombignac, comédie en trois actes, de M. Alexandre Bisson

Le Chevalier Baptiste, comédie en un acte, par MM. Al. Bisson et Sylvane.

LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS

TIRAGE COMPLÉMENTAIRE

31 DÉCEMBRE 1884

Un gros lot de 500,000 francs

1 gros lot de 100,000 fr.	1 gros lot de 10,000 fr.
1 gros lot de 50,000 fr.	25 lots de 1,000 fr.
2 gros lots de 25,000 fr.	80 lots de 500 fr.

Au total, 106 lots formant 770,000 francs payables en argent à la Banque de France.

AVIS IMPORTANT. — Tous les billets vendus depuis le commencement de l'émission participeront à ce tirage au même titre que les 2,603,028 billets *non placés lors du présent tirage*. Le billet : UN franc. — En vente chez tous les marchands de tabac. On peut se les procurer directement par lettre adressée à M. H. AVENEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Champs-Elysées, Paris. 31317

UNE LOI NATURELLE

A la même époque où a lieu la chute des feuilles on remarque une recrudescence de la chute des cheveux. Le printemps reverdira nos campagnes; malheureusement il ne réparera pas pour l'homme « des ans l'irréparable outrage. » C'est à la Lotion régénératrice du Docteur Saïdi qu'il faut demander de corriger la nature. Elle seule peut arrêter la chute des cheveux, enlever les pellicules et recouvrir d'une chevelure épaisse les crânes dénudés.

On trouve cette eau merveilleuse, par flacons de 3 francs, à Roubaix, chez M. Deux, médecin-pharmacien ; à Tourcoing, parfumerie Lefebvre-Six, grand'place, 24. 19d.23j.2,27fév.31m.—31409

UN BON CONSEIL

L'étude du piano est aujourd'hui plus que jamais le complément nécessaire d'une bonne éducation.

Nous croyons faire œuvre utile en conseillant aux parents de bien se garder de faire commencer leurs enfants sur de mauvais pianos usés, défectueux, qui blessent l'oreille, faussent le doigté et nuisent au goût.

Il est si facile de faire l'acquisition d'un bon piano par le moyen d'une simple location.

Parmi les bonnes maisons de Paris, il en est une qui se recommande par les sérieux avantages qu'elle offre à sa clientèle de Paris et de province, déjà très considérable et qui s'étend chaque jour, c'est la Maison J.-B. Frantz, rue Lafayette, 64, en face l'hôtel du *Petit Journal*.

Les derniers perfectionnements ont été apportés à la fabrication de ces pianos, qui sont brevetés et médaillés.

Ces instruments sont remarquables non-seulement par la pureté et la puissance de leur sonorité, mais encore par leur construction irréprochable qui permet d'en garantir la solidité à toute épreuve.

La Maison Frantz fait un escompte important sur les prix du tarif pour les achats au comptant.

Grâce à une fabrication incessante, les magasins 64, rue Lafayette, Paris, sont toujours abondamment pourvus ; l'acheteur peut donc s'adresser à cette maison en toute confiance.

Les tarifs sont envoyés franco sur demande. 19,22,25,28,31—31415

CONTRE les *Rhumes*, Grippe, *Bronchites*, Irritations de *Poitrine* et de Gorge, le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent *efficacité certaine*, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine ; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. 3674

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, jeudi 18 décembre

(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 9 marques — Tendance baisse.

	Cours précéd	Cours du jour.
Courant	44 25	43 75
Janvier	44 10	43 75
4 premiers	44 50	43 90
4 de mars	45 25	44 75
Marque Corbeil	47 —	47 —

Circulation : 14,000

Blés. — Tendance lourde.

Courant	21 25	21 10
Janvier	21 25	21 —
4 premiers	21 50	21 25
4 de mars	21 80	21 75

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 25	16 10
Janvier	16 25	16 25
4 premiers	16 50	16 40
4 de mars	16 75	16 75

Par câble de MM. Siegfried, Gruner et Cie, représentés à Roubaix par M. Jules Caust.

mercredi 17 déc. (Clôture)

MAÏS

NEW-YORK		CHICAGO	
Janvier 47 3/4	Juillet .. ./.	Janvier 35 1/2	Juillet .. ./.
Février 48 3/4	Août .. ./.	Février 34 1/2	Août .. ./.
Mars .. 46 1/2	Sept .. ./.	Mars .. 34 1/2	Sept .. ./.
Avril .. ./.	Octob .. ./.	Avril .. ./.	Octob .. ./.
Mai .. 46 1/2	Nov .. ./.	Mai .. 37 ./.	Nov .. ./.
Juin .. ./.	Déc .. ./.	Juin .. ./.	Déc .. ./.

FROMENT

Déc .. 79 1/4	Juin .. 80 1/4	Janvier 71 1/2	Juillet .. ./.
Janvier 80 3/4	Juillet /	Février 72 1/4	Août .. ./.
Février 82 1/2	Août .. ./.	Mars .. 72 3/4	Sept .. ./.
Mars .. 84 1/2	Sept .. ./.	Avril .. 78 1/4	Octob .. ./.
Avril .. 85 3/4	Octob .. ./.	Mai .. ./.	Nov .. ./.
Mai .. 84 1/2	Nov .. ./.	Juin .. ./.	Déc .. ./.

PARIS, 17 décembre

Avoine. — Affaires calmes, mêmes prix.

Courant	17 50 17 75	4 premiers	18 .. 17 75
Janvier	17 50	4 de mars	18 25 18 ..
Janv.-fév	17 75 17 50		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles, Graines ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 18 décembre

	HUILES l'hectolitre. Cours du jr	C. pr.	GRAINES l'hectolitre.	TOURT. les 100 kil.
Colza	.. .. ..	60 ..	21 .. 22 ..	18 .. 19 ..
Huile épurée	.. .. ..	66 ..	.. .. ..	.. .. ..
Œillette b g	.. .. ..	.. ..	25 .. 26 ..	18 .. ..
Lin de pays	.. .. ..	66 ..	20 .. 21 50	25 .. 26 ..
Lin étranger	.. .. ..	52 ..	18 .. 20 ..	22 50 24 ..
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15	17 .. ..
Cameline	.. .. ..	.. ..	15 .. 17 ..	17 .. 18 ..

Huile épurée pour quinquet, 66 fr. l'hect.

PARIS, jeudi 18 décembre.

(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza. Lourde	C. préc.	C. du jr.	Huile de lin. Lourde.	C. préc.	C. du jr
Courant	65 75	65 25	Courant	52 50	52 50
Janvier	66 25	66 —	Janvier	53 25	53 —
4 prem.	67 —	66 75	4 prem.	52 75	53 —
4 mars	68 25	68 —	4 mars	52 75	53 —

PARIS, 17 décembre.

Colza. — Les prix restent bien tenus.

Le courant du mois se paie 65 75.

Le livrable en janvier demandé à 66 fr., est tenu à 66 25.

On fait des 4 premiers mois à 67 fr.

Les 4 mois de mars à 68 25.

Les 4 mois de mai ont acheteurs à 68 25, sans vendeurs au-dessous de 68 75.

Cote établie à 12 h. 1/2.

Disponible	65 75	4 premiers	67 .. ..
Courant	65 75	4 de mars	68 25 .. ..
Janvier	66 .. 66 25	4 de mai	68 25 68 75

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

PARIS, 17 décembre

Lins. — Mêmes prix ; sans affaires.

Courant	52 75 52 25	4 premiers	53 .. 52 50
Courant	52 75 52 25	4 de mars	53 .. 52 50
Janvier	53 25 53 ..	4 de mai	53 .. 52 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0)

Sucres

LILLE, jeudi 18 décembre.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour Off.	Cours du jour Dem.	Cours précéd.
Suc. n° 3 (88 deg.)	.. .. ..	.. .. ..	31 .. .. ..
— bl. typ. n° 2	.. .. ..	.. .. ..	43 50 .. ..
— pain à k n° 1	101 50 ..	.. .. ..	103 .. .. ..
Betteraves disp.	42	.. .. ..	41 50 ..
Mélasse	.. .. ..	.. .. ..	45 50 45 ..
3/6 fin disponible	.. .. ..	.. .. ..	.. .. ..

PARIS, jeudi 18 décembre.

(*Dépêche spéciale*)

Sucre indigène. — Tendance baisse.

	Cours précéd.	Cours du jour.	C. de clôture.
88° disponible	32 — 32 50	31 75 32 —	31 75 32 .

Sucres blancs. — Tendance baisse.

Courant	38 50	38 10	38 25
Janvier	38 75	38 25	38 50
4 premiers	39 50	38 75	38 80
4 de mars	40 30	39 75	39 80
Raffinés	97 50 99 50	97 50 99 50	75 .. 95 ..

ANVERS, jeudi 18 décembre.

(*Dépêche spéciale*)

(en entrepôt). — Faible

	Cours précédents	Cours du jour.
88 degrés n° 12/20 disp.	26 . 1/4	26 .. /. ..
— — Janvier.	27 .. 1/2	27 . 1/4 ..
— —	.. .. /.	.. .. /. ..

PARIS, 17 décembre.

Bruts. — La baisse continue.

Nous cotons à deux heures pour sucre blanc numéro 3 Paris :

Courant	38 25	4 de mars	40 .. .. ..
Janvier	38 50 .	Sucre blanc	37 25 37 .
4 premiers	39	Sucre roux	32 25 32

Circulation : 69 000 s. contre 66 000 hier.

PARIS, 17 décembre.

Raffinés. — La raffinerie trouve toujours beaucoup de peine à écouler ses produits, et de nouvelles concessions sont indispensables. Nous cotons aujourd'hui de 99 fr les 100 kil., suivant marques pour marchandise disponible et de 99 50 à 98 fr. pour livraison sur les 2 ou 1 mois de janvier.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou sur bateau, pour pains premier choix, suivant marques, aux 100 kilos :

Habillage en papier 1 0/0	42 . à 44
» » 2 1/2	41 50 43 50
» » 4 0/0	41 .. 43 ..

Sucres cassés, en morceaux réguliers, en caisse de 50 kil franco d'emballage .... 100 kil 109 50 à ..

Sucres cassés Boutry en boîtes de 1 kil. net, franco d'emballage, 100 kil .... 111 .. 111 50

Poudre Boutry, boîtes de 1 kil. ... 103 .. .. ..

Poudre Boutry, boîtes de 500 gr... 103 50 .. ..

Morceaux irréguliers... en sacs .99 .. .. ..

Mouvement de l'entrepôt de Paris

16 décembre		1884	1883	1882
		—	—	—
Entrées	sacs	13 960	15 487	15 950
Sorties	—	1 018	3.815	1.301
Stock	—	1.102 313	787.842	765 667
Id. étranger	—	...	...	...
Id colonial	—	6.305	4 338	1.793

Alcools

LILLE, jeudi 18 décembre.

Grains disponib... 51 50 .. ..

PARIS, jeudi 18 décembre.

(*Dépêche spéciale*)

Spiritueux. — Tendance ferme.

	Cours précéd	Cours du jour.	C. de clôture.
Courant	42 25	42 75	42 75
Janvier	43 —	43 50	43 50
4 premiers	43 75	44 —	44 .
4 de mai	45 25	45 50	45 50

Stocks : 15,050

PARIS, 17 décembre.

Ou clôturait hier en Bourse, avec de la fermeté.

Aujourd'hui les prix sont relevés de 25 centimes.

Le courant du mois se traite à 42 25.

Le livrable en janvier, demandé à 42 75, est tenu à 43 fr.

Les 4 premiers mois se paient à 43 75.

Les 4 mois de mai ont acheteurs à 45 fr., avec vendeurs à 45 25.

Le stock s'est accru de 100 pipes.

Cote établie à 12 h. 3/4 :

Courant	.. .. ..	4 premiers	43 75 .. ..
Décembre	42 25 ..	4 de mai	45 .. 45 25
Janvier	42 75 43 ..		

Circulation : Pipes, 875 contre 850 hier.

Stock : 15,000 contre 16,000 en 1883.

Caf